Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 035-213501950-20260702-D_2026_71-DE

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
COMMUNE DE MONTREUIL-SUR-ILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°2026-71

L'an deux mil vingt-six, le 2 juillet à vingt heures trente - quatre, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal de la Commune de Montreuil-sur-Ille s'est réuni à la salle du Clos Paisible, sous la présidence de Mme CADOR Adeline, Maire de Montreuil-sur-Ille.

Nombre de conseillers :

- En exercice : 19
- Présents : 13, puis 14 avec M. Nourry, arrivé au point 7, à 21 H 31
- Votants : 16, puis 18 avec M. Nourry arrivé au point 7, 21 H 31

Date de convocation : 25 juin2026
Date de publication : 20 juin 2026

MEMBRES PRESENTS : Mmes et MM. CADOR Adeline, TERTRAIS Arnaud, FINET Johanne, BAUDAS Simon, THONIER Carole, LAHAYE Denis, MORIN William, LECHEVALIER Céline, BOULAIRE Céline, MICOINE LAURE, AUREGAN Yvain, BOURGUENOLLE Camille, GERARD Adrien, KRIMED Jean-Jacques, NOURRY Jérôme,.

MEMBRE ABSENT EXCUSE : THONIER Carole donne pouvoir à William MORIN, PASTUREL Mathieu donne pouvoir à Johanne FINET, PARBEAU Gwenaëlle donne pouvoir Jérome NOURRY, OLIVIER-DUFFE Anne-France à Jean – Jacques KRIMED, HABERT Orlane

MEMBRE ABSENT NON EXCUSE : /

SECRETAIRE DE SEANCE : BOURGUENOLLE Camille

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 035-213501950-20260702-D_2026_71-DE

AVENANT À LA CONVENTION AVEC LE SDE35 POUR LES TRAVAUX DE L'OPÉRATION D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Vu le Code Général des collectivités,

Vu la délibération N°2024-33 concernant la convention pour la rénovation globale (PPI – Plan pluriannuel d'investissement) de l'éclairage public avec le Syndicat Départemental d'énergie d'ille et Vilaine,

La collectivité a transféré au SDE sa compétence éclairage public. Elle a sollicité le SDE, Maitre d'ouvrage, pour la réalisation des travaux d'éclairage public.

Le SDE souhaitant accélérer les travaux de rénovation en proposant aux communes, la mise en place de plan pluriannuels d'investissements sur l'éclairage public, la convention n°2024-0068 portant réalisation d'une opération d'éclairage public a été signée entre la commune de Montreuil sur Ille et le SDE.

Cependant, depuis la signature de la convention, l'étude détaillée confiée par le SDE à un prestataire extérieur, et conduite en collaboration avec la commune, a conclu à un montant de travaux significativement inférieur à l'enveloppe financière estimée au stade de l'étude sommaire.

Par conséquent, il apparaît nécessaire d'actualiser la convention initiale.

Le présent avenant a pour objet d'actualiser certains articles et annexes à la convention initiale, notamment la convention financière :

Détail des modalités financières	Montant financier
Base de calcul de la participation	330 632,28 €
Taux SDE	50%
Modulation	1,65
Montant estimé de la participation du SDE	264 505,82 €
Montant estimé de la participation du bénéficiaire HT	66 126,46 €
Montant de subvention obtenue à date	0,00
Montant total estimé de la participation du bénéficiaire	66 126,46 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (nombre de suffrage exprimés : 18 ; Vote : 0 contre, ; 0 abstention ; 18 pour) **a décidé :**

- D'approuver l'avenant n°1 de la convention n°2024-0068 portant réalisation d'une opération d'éclairage public dans le cadre de la rénovation globale du parc d'éclairage public

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 035-213501950-20260702-D_2026_71-DE

- D'autoriser Mme la Maire à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération et tout document s'y rapportant.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Le secrétaire de séance,
BOURGUENOLLE Camille

Pour copie conforme,

La Maire, Adeline CADOR

Délibération exécutoire à la date de publication.



Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 035-213501950-20260702-D_2026_71-DE